

La République centrafricaine (RCA) est dans une crise qui se prolonge depuis 2012. Le conflit a eu des impacts différents sur les personnes, en fonction de leur sexe et leur âge. En tant qu'intervenants humanitaires dans le secteur de la coordination des camps, des abris et des biens non alimentaires, nous devons garantir que nos interventions répondent aux besoins, intérêts et capacités de chaque groupe de la population.

Abris

En RCA la destruction des maisons est une pratique courante durant les conflits. Les familles se voient obligées de trouver refuge chez leurs parents, chez des familles d'accueil, en brousse ou dans des sites spontanés. Les familles ne comptant pas un homme adulte valide étant plus exposées aux agressions et aux pillages, doivent faire objet d'une attention particulière en matière de protection.

Contrairement à leurs conditions de vie d'avant crise, les familles déplacées vivent souvent dans une seule chambre. Avec le temps, ces conditions créent de l'irritation et des disputes, voire de la violence. Les activités liées aux abris doivent prendre en compte ces considérations et faciliter tant que possible la création d'espaces qui garantissent un minimum d'intimité entre les différentes générations de la famille, ainsi qu'entre filles et garçons à partir d'un certain âge.

La communauté doit régulièrement être consultée afin que les besoins des hommes et femmes de différentes tranches d'âge soient prises en compte dans les interventions liées aux abris. Les femmes, traditionnellement en charge de la plupart des tâches ménagères doivent être spécifiquement associées aux discussions.

Suite aux élections et à une certaine accalmie post-électorale, 75% des ménages dirigés par des femmes et 78% des ménages dirigés par des hommes ont l'intention de retourner dans leurs endroits d'origine si certaines conditions sont garanties¹.

Pour les personnes voulant rentrer chez elles, mais dont les maisons ont été détruites, des appuis en réhabilitation sont planifiés par les acteurs humanitaires, soit sous forme de distribution de kits de reconstruction, soit sous forme de coupons. Mais certains ménages ne sont pas en mesure de faire les travaux de (re) construction, et doivent payer quelqu'un pour cet appui, particulièrement les ménages dirigés par des femmes. Ceci peut les exposer à des abus, y compris l'exploitation sexuelle, quand elles sont par exemple forcées d'avoir des relations sexuelles pour bénéficier d'un appui. Des interventions complémentaires sont nécessaires pour ce groupe de population.

Lorsque les maisons ont été occupées pendant le conflit, un arbitrage est généralement fait avec les autorités locales. Ce sont des processus souvent tendus et compliqués. La question foncière est une source de conflit et d'abus en RCA. Les femmes veuves sont doublement vulnérables, car d'après le droit coutumier, pour qu'elle puisse récupérer la maison, l'attitude de la belle famille est cruciale.

Biens non alimentaires

Pendant les conflits, les populations affectées doivent parfois fuir leur maison, sans avoir le temps de prendre leurs effets. Des biens non alimentaires doivent être distribués en tenant compte du sexe et de l'âge de chaque membre de la famille, ainsi que de leurs habitudes culturelles et/ou religieuses. Il est important d'impliquer les hommes et les femmes dans le choix des biens ainsi que dans la modalité de distribution (distributions, cash, vouchers, foires, etc.).

¹ Enquête sur les intentions de retour. l'OIM, 2016

Lors des distributions des précautions doivent être envisagées pour garantir la sécurité des bénéficiaires au point de distribution et sur le chemin du retour. Les attaques et les pillages sont communs en RCA : les femmes et les jeunes filles sont plus en risque de violences sexuelles, et les hommes de se faire agresser physiquement.

Parfois, les kits distribués sont très lourds, et certains groupes de la population ne peuvent pas les transporter : personnes âgées, handicapées, femmes enceintes, enfants, etc. Leurs besoins doivent être spécifiquement considérés pour garantir qu'ils puissent les acheminer chez eux.

Une attention particulière doit être portée sur les ménages polygames, afin d'assurer que chaque épouse et ses enfants reçoivent un kit.

Lors des distributions de biens non alimentaires, des situations d'abus de pouvoir, y compris des exploitations sexuelles, de la part des acteurs humanitaires se sont produites en RCA. Les femmes et les jeunes filles en sont les premières victimes. L'information sur le contenu et la gratuité des kits distribués, les critères d'éligibilité et les mécanismes de plainte sont des facteurs clé pour la prévention de ces abus. Les messages doivent être adaptés et accessibles à tous les groupes de la population, y compris les personnes illettrées.

CCCM

Dans les sites de déplacés de la RCA, il est estimé que 55% de la population sont des femmes et 54% sont des enfants². Tous les sites en RCA sont des sites spontanés, ce qui rend très difficile la planification. Cependant certaines mesures peuvent être prises en matière de sécurité et d'accès aux services sociaux de base.

Le choix de la localisation des structures d'hygiène est très important. La population centrafricaine, et davantage les femmes et les jeunes filles, préfère que les latrines et les douches soient construites en blocs séparés hommes/femmes et suffisamment éloignées les uns des autres. Les verrous et l'illumination sont aussi à garantir pour augmenter la sécurité et respect de la dignité des utilisateurs/trices.

Les incendies dus aux feux de cuisine sont courants dans les sites, surtout en saison sèche. Autant que possible des moyens alternatifs d'énergie doivent être discutés avec les femmes, afin de mitiger les risques liés aux incendies et à la protection quand les femmes et les enfants cherchent le bois ou le charbon en brousse ou au marché.

Le séchage du linge mérite une attention particulière. En RCA, les femmes vivant dans des sites lavent leurs habits intimes et les cachent souvent, encore mouillés, par pudeur. L'humidité abîme les habits, exposant les femmes aux infections. Des alternatives doivent être débattues avec elles.

La sécurité est un élément crucial dans les sites. Les ménages ne comptant pas un homme adulte sont plus exposés aux vols. Les femmes, les jeunes filles et les enfants sont particulièrement exposés aux violences sexuelles en sites et dans les alentours. Ces violences sont perpétrées par des hommes vivant dans les sites, des hommes armés, des hommes de la communauté d'accueil, et même parfois par les forces de l'ordre nationales et internationales censées les protéger. Des mécanismes de prévention d'alerte précoce et de référencement doivent être mis en place pour tous ces types de violences, y compris un mécanisme de gestion de plaintes, accessible à tous les groupes de la population.

Dans la plupart des sites de déplacés, des comités de gestion sont mis en place. Dans les comités mixtes, la participation des femmes est faible et nécessite être renforcée. La représentativité d'hommes et de femmes de différentes tranches d'âge dans ces comités est fondamentale, pour s'assurer que les besoins et intérêts de tous les groupes soient pris en compte dans la gestion des sites. Cependant, des séances séparées doivent aussi se tenir, car des sujets comme les VGB et les sujets intimes liés à l'hygiène ou à la sexualité seront difficilement traités en public.

² Estimation cluster CCCM/Abris/Biens non Alimentaires, 2016

Exemples d'interventions intégrant la dimension genre dans le secteur CCCM/Abris/NFI en RCA

Axes	Activités	Indicateurs (*)
Abris et biens non alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution d'abris d'urgence aux populations déplacées, en priorisant les ménages dirigés par les femmes • Appui aux populations déplacées à la reconstruction ou réhabilitation des maisons, avec un appui spécifique aux ménages ayant des difficultés pour la main d'œuvre • Intégrer dans les kits d'abris temporaires des considérations pour renforcer la protection et l'intimité des membres de la famille. • Appui spécifique aux veuves dans les démarches liées au foncier • S'assurer que les activités de distribution de biens non alimentaires sont accessibles à tous les groupes de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • # de ménages bénéficiaires d'un abri d'urgence (% ménages dirigés par homme / dirigés par femme) • # de ménages assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur maison (% ménages dirigés par homme / dirigés par femme) • % d'abris temporaires incluant des mesures de protection (verrou, illumination, etc.) et de dignité (espaces séparés à l'intérieur des abris, etc.) • # de veuves appuyées dans les démarches foncières dans les activités liées au retour • % d'activités de distribution de NFI qui ont mis en place des mécanismes qui facilitent l'accès à tous les groupes (ex : lignes séparées hommes et femmes ; ligne prioritaire pour femmes enceinte, avec enfants, personnes âgées ou handicapées ; transport gratuit pour ces groupes, etc.)
CCCM	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les sites de déplacés de structures sanitaires qui garantissent la sécurité et la dignité des hommes et des femmes • Mettre en place ou renforcer les services VBG dans les sites de déplacés et établir des systèmes de référence • Doter les sites de déplacés de commodités pour faciliter les tâches ménagères • Appui aux ménages vivant dans des sites de déplacés et en famille d'accueil pour une solution durable, en priorisant les ménages dirigés par les femmes • Formation de comités communautaires mixtes dans les sites de déplacés 	<ul style="list-style-type: none"> • % de sites de déplacés où les hommes et les femmes ont accès à des infrastructures WASH qui garantissent leur sécurité et dignité (latrines en blocs séparées hommes / femmes avec des verrous et illuminées la nuit. • % de sites de déplacés qui ont un service de VBG (y compris PSEA) et un système de référencement • % de sites de déplacés ayant des commodités pour faciliter les tâches ménagères (espaces et énergie pour la cuisine, linge, etc.) • # de ménages dans des sites bénéficiaires d'un profilage afin de leur apporter une assistance au retour, à la relocalisation ou à l'intégration locale (% ménages dirigés par homme / dirigés par femme) • % de comités de gestion mis en place dans les sites de déplacés et qui comptent au moins 40% d'hommes ou de femmes
Redevabilité envers les populations affectées	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanismes de plainte accessibles à tous les groupes de la population • Consultation de différents groupes de la population dans les évaluations de besoins et la mise en place des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • # de plaintes traitées à travers des mécanismes de gestion de plaintes (% plaintes provenant de filles/ garçons / femmes / hommes) • # de groupes focaux avec des hommes, des femmes, des filles et des garçons séparément réalisés dans les analyses de besoins et la mise en place des projets

(*) Les cibles de ces indicateurs devront être définies dans chaque projet suite à une analyse du contexte d'intervention et de la définition des objectifs du projet